



Plan régional
de développement
du territoire public



Laurentides

Une vision pour l'avenir!



Mot du ministre des Ressources naturelles

Le ministère des Ressources naturelles joue un rôle crucial dans l'harmonisation des activités et des mécanismes de concertation entre les divers acteurs qui permettent le développement du territoire public. C'est d'ailleurs à cette fin qu'il a effectué un exercice de consulta-

tion pour se doter des plans régionaux de développement du territoire public (PRDTP). L'approche proposée dans les PRDTP permet d'assurer l'équilibre nécessaire entre les impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Les PRDTP ont été élaborés dans le cadre d'un processus continu. Ils présentent les grands principes retenus pour mettre en valeur le territoire public. D'autres volets s'ajouteront à celui du récréotourisme lorsque seront identifiés les nouveaux besoins sur l'émission de droits fonciers liée aux activités commerciales et industrielles, aux utilités publiques et communautaires, aux territoires particuliers d'intervention, à la préservation et à la protection du territoire.

Je tiens à souligner la collaboration des ministères et organismes publics, des municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que des divers organismes fauniques, environnementaux et récréatifs. Je remercie chaleureusement chacun des artisans de cette réussite.

Je suis fier des résultats obtenus. Cette réalisation collective favorisera une meilleure utilisation du territoire public et contribuera assurément au développement économique régional et local.

C'est ensemble que nous devons assurer le développement et la mise en valeur du territoire public et de ses ressources naturelles dans une perspective de développement durable, et ce, au bénéfice des citoyennes et des citoyens qui profitent de cette richesse présente dans toutes les régions du Québec.

A handwritten signature in black ink, reading 'François Gendron'.

François Gendron
Ministre des Ressources naturelles

Le territoire québécois est immense et diversifié. Plus de 92 % de ses 1,7 M km² appartiennent au domaine de l'État. Ce milieu naturel abrite un bassin de ressources naturelles essentielles au développement socio-économique du Québec. Il recèle également une multitude d'écosystèmes, de sites géologiques et de paysages exceptionnels.

Depuis le tout début de l'histoire du Québec, le territoire public, les terres comme les ressources, a constitué un atout indéniable pour la société québécoise. Il est l'assise d'une foule d'activités à caractère économique et constitue de ce fait un levier économique majeur.

Le domaine de l'État et ses ressources forment donc un patrimoine qu'il faut développer et protéger adéquatement, afin que nos enfants et les générations futures puissent en profiter pleinement. C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles (MRN) favorise une utilisation du territoire qui allie les préoccupations économiques, sociales et environnementales des Québécoises et des Québécois, dans une perspective de développement durable.

Un nouvel outil de gestion durable du territoire public

Afin de mettre en valeur le territoire public, le MRN dispose d'outils et de modèles de gestion. L'un d'entre eux, le Plan régional de développement du territoire public (PRDTP), vise à déterminer, de concert avec les intervenants régionaux, où, quand et comment il est possible d'émettre des droits fonciers en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public.

L'établissement d'un PRDTP permet notamment d'associer les partenaires régionaux et gouvernementaux à la prise de décision en matière d'utilisation du territoire public. Grâce à un vaste exercice de consultations, des partenaires issus de ministères et d'or-

ganismes publics, des municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que des organismes fauniques, environnementaux et récréatifs ont été appelés à donner leur point de vue sur l'aménagement et le développement du territoire public.

Des activités en émergence

Les possibilités de mise en valeur du territoire public sont nombreuses. Parmi elles, nous trouvons maintenant, partout au Québec, des activités aussi diversifiées que le récréotourisme, les activités de plein air, la culture du ginseng et de petits fruits.

En général, ces activités en émergence exigent de faibles superficies et entraînent des retombées économiques appréciables. Elles permettent d'instaurer dans nos pratiques le multiusage; elles nous aident à atteindre un meilleur équilibre et à tendre vers le développement durable de notre territoire.

Parmi ces activités, les activités récréotouristiques sont, plus que toutes autres, promises à un bel avenir. En effet, plusieurs données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) nous permettent de croire que la demande touristique connaîtra une croissance fulgurante au cours des prochaines années.

À l'échelle internationale, les préoccupations environnementales sont omniprésentes et les visiteurs sont très sensibles à l'écotourisme, souvent appelé tourisme durable. D'ailleurs, selon l'Organisation mondiale du tourisme, l'écotourisme connaît la croissance la plus rapide de toute l'industrie du voyage, soit une hausse de 10 à 30% par rapport à une progression globale du tourisme d'environ 4% par année. En outre, le nombre de touristes qui voyageront à l'extérieur de leur pays devrait augmenter de 76% d'ici 2010.

Plus près de nous, on estime que les Québécoises et les Québécois dépenseraient plus de 3,2 milliards de dollars par année pour des activités reliées à la nature. En fait, les retombées annuelles des activités qui ont cours sur les terres publiques sont

évaluées à plus de 1,15 milliard \$ et donnent lieu à la création de 17 600 emplois.

Le territoire public laurentien : un immense potentiel

La région des Laurentides est un leader en matière touristique. Troisième région au Québec en matière de volume touristique, après Montréal et Québec, les Laurentides offrent une villégiature quatre saisons et reçoivent de plus en plus de visiteurs étrangers. Ainsi, en 1999, le nombre de touristes en région était évalué à 1 800 000 personnes.

Présentement, la région vit une forte croissance économique en plus de connaître une importante croissance démographique. Elle bénéficie d'un vaste marché à proximité et possède les infrastructures requises (aéroports, réseaux routiers, etc.), base essentielle pour développer davantage ce secteur d'avenir. Elle abrite, entre autres, un pôle d'attraction majeur : le mont Tremblant.

Le territoire public laurentien couvre 69% de la région (14 800 km²). Il constitue une composante importante du produit touristique et présente un patrimoine naturel important. Le potentiel récréotouristique des Laurentides est particulièrement intéressant grâce, notamment, aux réservoirs Kiamika et Baskatong, des sites d'une grande beauté, encore peu exploités.

L'offre en hébergement de la région est importante et diversifiée :

Hébergement	Capacité d'accueil
Bases de plein air	3 000 personnes
Terrains de camping	9 000 emplacements
Hôtels	7 000 chambres
Pourvoiries	4 000 personnes
Zecs	1 000 emplacements de camping
Villégiature privée	31 000 chalets

Le territoire public accueille déjà de nombreux pêcheurs et chasseurs, des skieurs, des randonneurs, des moto-neigistes, des campeurs, bref des amoureux de la nature et inconditionnels de plein air.

Les enjeux du développement récréotouristique

De façon générale, l'offre touristique de la zone laurentienne est intéressante et relativement diversifiée, surtout au sud et au centre de la région. Toutefois, l'offre touristique spécifique au territoire public est peu variée, de qualité inégale et insuffisante.

Le PRDTP vise donc à promouvoir ce créneau d'excellence typique aux Laurentides: le récréotourisme. Ce plan de développement est structuré à partir des enjeux et des orientations identifiés par les membres de la table régionale de concertation des Laurentides. Chacun des enjeux précise :

- les objectifs à atteindre;
- les indicateurs pouvant témoigner de l'atteinte des objectifs;
- les moyens d'action;
- la liste des partenaires concernés;
- l'échéancier de réalisation.

Voici les enjeux retenus :

■ Mettre en valeur des sites récréotouristiques d'envergure internationale

La région des Laurentides est l'une des régions les plus fréquentées par les touristes internationaux et l'essor rapide de la station touristique Mont-Tremblant a accentué cette vocation internationale.

Or, le territoire public de la région présente un potentiel intéressant qu'il nous faut explorer davantage, non seulement pour attirer cette clientèle mais aussi pour diversifier l'économie régionale.

Les pôles récréotouristiques suivants ont été retenus: les réservoirs Kiamika et Baskatong, de même que le pôle de la Basse-Lièvre, les lacs Cocanagog et Piscatosine et le réservoir Mitchinamecus.

Ils permettront d'offrir aux visiteurs friands de nature des activités axées sur l'écotourisme et l'aventure douce.

Des activités de promotion visant à rallier des investisseurs potentiels sont également prévues.

■ Diversifier et accroître la qualité et l'offre d'hébergement

L'offre actuelle d'hébergement sur le territoire laurentien est principalement axée sur la villégiature privée et le camping. Cette offre doit être diversifiée et multipliée tandis que la qualité de l'hébergement existant doit être rehaussée.

Pour y arriver, le PRDTP propose de réserver des territoires pour des projets d'hébergement locatif tels que des hôtels, des auberges, des gîtes, des appartements, des chalets. Des aires seront identifiées et réservées à cet usage. Les diverses possibilités de développement seront également publicisées auprès d'éventuels investisseurs. Parallèlement, la villégiature privée et le camping seront consolidés et développés.

■ Développer l'offre d'activités de plein air

La randonnée pédestre et le ski de fond suscitent un grand engouement auprès de la population québécoise et pourraient bien connaître une recrudescence au cours des prochaines années. Déjà, les Laurentides accueillent nombre de ces amateurs de plein air.

Pour répondre à cette nouvelle réalité, l'élaboration d'un plan régional d'aménagement auquel seront associés les partenaires gouvernementaux et régionaux permettra de mieux structurer le réseau des sentiers, de coordonner l'offre et d'harmoniser l'ensemble des sentiers de la région en vue d'une utilisation optimale du territoire public.

■ Mettre le patrimoine naturel en valeur

Le territoire public de la région possède un patrimoine naturel important. Ces attraits ne sont pas toujours mis en valeur comme ils le devraient. Le PRDTP propose de créer des produits touristiques qui mettront en valeur cette richesse patrimoniale. Des plans de mise en valeur seront mis de l'avant pour les sites suivants : rivière du Lièvre, rivière Rouge et rivière Gatineau.

Le mont Sir-Wilfrid offre également des possibilités intéressantes. Le milieu régional pourrait évaluer l'opportunité d'élaborer un plan d'ensemble et proposer un statut pour ce territoire.

Des résultats significatifs pour le milieu

La construction de complexes hôteliers, de chalets et d'auberges entraîne des retombées économiques importantes et la création de plusieurs emplois. Les retombées induites par les activités de plein air sont, elles aussi, considérables. Pour ce faire, le MRN a réservé des territoires qui peuvent accueillir des projets à caractère international. Des projets sont déjà prévus et d'autres en sont à l'étape de l'évaluation.

- Le réservoir Kiamika pourrait accueillir trois complexes hôteliers. Le Ministère entend également mettre en disponibilité des emplacements pour la villégiature privée au cours des cinq prochaines années.

- Le réservoir Baskatong fait l'objet d'un projet pour la construction d'un complexe récréotouristique qui allie hébergement commercial, chalets locatifs, villas, marinas et emplacements de camping. Le plan prévoit aussi consolider la baie de Windigo par l'ajout d'emplacements destinés à la villégiature privée, ce qui permettra de diversifier l'offre de ce secteur.

- La planification retenue pour le Grand Lac du Cerf favorisera la venue d'un établissement d'hébergement commercial et l'augmentation de la villégiature privée.

- Au cours des cinq prochaines années, le plan prévoit rendre disponibles, sur une trentaine de plans d'eau, quelque 250 emplacements destinés à la villégiature privée. Ces constructions, dont l'évaluation moyenne se chiffre à 50 000\$ chacune, auront des retombées économiques de l'ordre de 12,5 M\$ pour la région et généreront près de 50 emplois. Des dépenses annuelles récurrentes pour cette même période sont évaluées à 5,775 M\$.

Au-delà de ces gains substantiels, le PRDTP garantit une utilisation polyvalente et équilibrée du territoire public et assure un développement harmonieux de ce patrimoine inestimable. Cette planification favorise également une vision intégrée du développement et, surtout, une vision partagée entre les partenaires et le milieu.

